

Paris, le 9 Avril 2006.

Voyage Imaginé et préparé par Alfred WOHLGROTH,
cadre bénévole de randonnée au Club Alpin Français
d'Île-de-France
(carte d'adhérent N° 7500 19720043, ex-405252),
qui en fera partie.

É T É 2 0 0 6

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 30 JUILLET

MONTAGNES, ART ET HISTOIRE

EN AUTRICHE ET EN BAVIÈRE

Référence: 06-RW 65.

SIX RANDONNÉES QUOTIDIENNES DE MOYENNE MONTAGNE DANS LE MASSIF DU
KAISERGEBIGE
DANS LESQUELLES ON INTERCALERA UNE JOURNÉE DE TOURISME
AU LAC DU CHIEMSEE ET AU CHÂTEAU DE HERRENCHIEMSEE.

"DÉMÉNAGEMENT" DE KUFSTEIN À MITTENWALD AVEC VISITE D'INNSBRUCK.

TROIS RANDONNÉES QUOTIDIENNES DE MOYENNE MONTAGNE DANS LE MASSIF DU
KARWENDEL NORD-OCCIDENTAL.

"DÉMÉNAGEMENT" DE MITTENWALD À OBERAMMERGAU.

QUATRE RANDONNÉES QUOTIDIENNES DE FOND DE VALLÉE
ET PARMIS LES COLLINES DE L'AVANT-PAYS ALPIN
VERS DES MONUMENTS D'ART DANS LES PAYSAGES DE HAUTE BAVIÈRE.

Il est possible de ne s'inscrire que pour une partie du voyage: si on désigne par K (15-22.07.), M (22-26.07.), O (26-30.07.) les 3 lieux et durées de séjour, il est possible de ne s'inscrire que pour K+M, ou K, ou M+O. Priorité sera donnée à ceux qui s'inscriront à K+M+O. L'arbitrage entre les autres se fera de façon à remplir au mieux les hôtels et en tenant compte de l'ordre d'inscription. Voir pages 15 et 16.

INTRODUCTION:

Ce voyage sera l'occasion de réunir la connaissance ou la connaissance renouvelée de trois régions peu éloignées les unes des autres mais assez différentes:

- les montagnes du massif du KAISERGEBIGE en AUTRICHE, région charnière entre le TYROL et le SALZKAMMERGUT,
- les montagnes du massif du KARWENDEL NORD-OCCIDENTAL, de part et d'autre de la frontière entre l'AUTRICHE (TYROL) et l'ALLEMAGNE (BAVIÈRE),
- les Pré-Alpes de BAVIÈRE et les collines par lesquelles elles s'amortissent vers le Nord.

Le KAISERGEBIGE forme un massif des plus variés et des plus attrayants. L'aspect en est parfois dolomitique, toujours très accidenté, et jamais monotone. Divisé en deux parties, ZAHMER KAISER (zahm = apprivoisé) au Nord, WILDER KAISER (wild = sauvage) au Sud, par la profonde et verte vallée du KAISERTAL, il est assez aisément accessible depuis la gracieuse petite ville tyrolienne de KUFSTEIN, où nous séjournerons du Samedi 15 au Samedi 22 Juillet. Le ZAHMER KAISER culmine à la VORDERE KESSELSCHNEID (2001 m), le WILDER KAISER à l'ELLMAUER HALT (2344 m). Ces deux sommets sont d'accès difficile, nous n'irons pas.

Le KARWENDELGEBIRGE, massif du type de ceux dont les montagnes forment des chaînes, appartient aux Alpes calcaires du Nord. Trois vallées Est-Ouest le structurent en quatre chaînes puissantes presque parallèles. Nous visiterons l'extrémité occidentale de la deuxième chaîne en comptant à partir du Nord, ainsi qu'un petit groupe isolé encore plus au Nord, depuis la petite ville bavaroise de MITTENWALD, très gracieuse elle aussi, célèbre pour ses belles maisons décorées de fresques, où nous séjournerons du Samedi 22 au Mercredi 26 Juillet.

1

Quant aux **Pré-Alpes de BAVIÈRE** et aux collines par lesquelles elles s' amortissent vers le Nord, leur pittoresque, leur variété, leur séduction restent proverbiales. Les monuments d' art que nous visiterons sont: - l'**Abbaye d' ETTAL**, chef-d' oeuvre de l' art rococo, fondée par l'empereur **LOUIS le Bavarois** en 1336; - le **château de LINDERHOF**, que **LOUIS II** fit élever au milieu de collines couvertes de bois, dans une des sauvages vallées des **Alpes de l'AMMERGAU** dont les souverains de **BAVIÈRE** se réservèrent l'usage comme domaine de chasse; - l' **église de WIES (WIESKIRCHE)**, classée **Patrimoine Mondial de l' Humanité par l' UNESCO**, grandiose création du rococo bavarois, qui s' élève dans le frais paysage de forêts, de tourbières et de prairies (Wiesen) dont les douces ondulations caractérisent l' avant-pays alpin de l' **AMMERGAU**, entre les rivières **LECH** et **AMMER**; - les **châteaux de HOHENSCHWANGAU** et de **NEUSCHWANSTEIN**, tout près de la ville de **FÜSSEN**. Nous atteindrons les trois premiers à pied, les deux derniers en car de ligne puis à pied, depuis la petite ville d' **OBERAMMERGAU**, très gracieuse bien sûr, elle aussi aux belles maisons décorées de fresques, célèbre pour les représentations du **Mystère de la Passion** qui s' y déroulent tous les dix ans (*pas en 2006; il faudra attendre 2010...*), où nous avons déjà séjourné du 13 au 27 Juillet 2001, et où nous séjurerons, cette année, du Mercredi 26 au Dimanche 30 Juillet.

NOTA: Toutes les randonnées que nous ferons au cours de ce voyage seront de niveau Moyen au plus, et sacs légers (retour à l' hôtel tous les soirs). Pas de via ferrata (Klettersteig dans la langue du pays) !

ÉQUIPEMENT habituel du randonneur en moyenne montagne. Bonnes chaussures montantes tenant bien la cheville, à semelles crantées (déjà éprouvées afin d' éviter les blessures aux pieds). De quoi prévenir les ampoules, et de quoi les soigner. Protection efficace contre la pluie (veste de montagne, cape), le froid, le vent. Protection contre le soleil (coiffure, crème, lunettes), et aussi de quoi soigner les coups de soleil si on en attrape malgré tout. Lainages pour les soirées, dont certaines pourraient être fraîches. Pharmacie individuelle. Une paire de bâtons télescopiques peut être très utile. Ces accessoires sont d' un usage courant en moyenne montagne dans les pays germaniques, même par des personnes en pleine forme. Essayer de limiter les bagages.

OUVRAGES et CARTES: Je ne connais pas d' ouvrages de description ou d' étude qui couvrent l' ensemble des régions envisagées. On trouve néanmoins quelques passages intéressants dans les guides de tourisme: guides verts Michelin Autriche et Allemagne, guides Bleus Autriche et Allemagne, Autriche de la collection "Nous partons pour...".

La carte française Michelin n° 926 Autriche au 1/400.000 couvre l' ensemble de notre voyage. Il en est de même de la carte Kummerly+Frej Autriche-Ouest au 1/200.000.

Pour les randonnées, les cartes citées ci-après le sont à titre d' information: leur possession est facultative (sauf pour moi !):

Pour le Kaisergebirge: l' Alpenvereinskarte (carte du Club Alpin Allemand) n° 8 "Kaisergebirge" au 1/25.000 extrêmement précise; les: Kompass n° 09 au 1/30.000 "Kufstein - Walchsee - St. Johann in Tirol" et n° 9 au 1/50.000 "Kaisergebirge", beaucoup moins précises, donnent cependant un bon aperçu des grandes lignes, et sont accompagnées de livrets qui contiennent des informations utiles.

Pour les Karwendel nord-occidentales: l' Alpenvereinskarte n° 5/1 "Karwendelgebirge, Westliches Blatt" au 1/25.000 extrêmement précise; de l' Office Géographique Régional de Bavière (Bayerisches Landesvermessungsamt) l' excellente carte n° UK L30 "Karwendelgebirge" au 1/50.000.

Pour les pré-alpes de Bavière: de l' Office Géographique Régional de Bavière (Bayerisches Landesvermessungsamt) l' excellente carte n° UK L31 "Werdenföser Land" au 1/50.000.

Par ailleurs, les guides de randonnée dont je me suis servi sont:

Pour le Kaisergebirge: le guide Kompass n° 905 "Kaisergebirge", de W. Theil (spirale), 2e édition 2005, ainsi que l' excellent guide rouge Rother "Rund um den Wilden Kaiser", de Brandl.

Pour le reste: le guide Kompass n° 907 "Karwendel-Rofan", 2e édition 1987, ainsi que l' excellent guide vert Rother "Münchner Wanderberge", de S. Garnweidner, dont je m' étais déjà servi pour la collective d' été de 2001.

Tous ces guides et cartes de randonnée - signalés ici à titre purement indicatif - peuvent être commandés dans les librairies spécialisées.

HORS PROGRAMME

(Informations communiquées pour la commodité des participants, horaires à vérifier):

VOYAGE ALLER PAR FER VENDREDI 14 JUILLET 2006:

22h45: **PARIS-Est SNCF**. Départ (train 261, couchettes) pour **MÜNCHEN-Hbf** arr. 8h58.

SAMEDI 15 JUILLET 2006:

9h33: **MÜNCHEN-Hbf DB**. Départ (train EuroCity 85, terminus ROMA Termini) pour **KUFSTEIN** arr. 10h33.

(**KUFSTEIN** se trouve sur une des lignes principales reliant l' **ALLEMAGNE**, l' **AUTRICHE** et l' **ITALIE**: **MUNICH-KUFSTEIN-INNSBRUCK-CoI** du **BRENNER-VÉRONE** etc.).

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE

SAMEDI 15 JUILLET 2006:

RENDEZ-VOUS à 10h35 DANS LE HALL DE LA GARE DE KUFSTEIN

(champ 1 6 de la carte Michelin 926 Autriche).

KUFSTEIN (499 m), 15000 habitants, sur la rivière **INN**, est une sous-préfecture (Kreisstadt = "ville d'arrondissement") de la **Province (Land) du TYROL**, en **AUTRICHE**. Elle est toute proche de la frontière allemande (Land de **BAVIÈRE**). Gare-frontière.

Vers 10h50: **KUFSTEIN (499 m)**. Installation à l'hôtel (si les chambres n'étaient pas prêtes, nous déposerions les bagages inutiles pour la randonnée dans un local que l'on nous indiquerait, l'installation dans les chambres se faisant alors au retour de la randonnée inaugurale).

À L'OPPOSÉ DU KAISERGEBIRGE: LA RANDONNÉE DES QUATRE LACS.

Dès que nous serons prêts (vers 11h30 ?), nous nous mettrons en route pour notre randonnée inaugurale. Venant après un long voyage, celle-ci a été choisie peu fatigante mais belle. Le **KAISERGEBIRGE** se trouve à l'E de **KUFSTEIN**, mais nous, nous partirons vers l'W, par esprit de contradiction bien sûr, et accessoirement pour prendre du recul. Nous franchirons donc l'**INN** et sortirons de **KUFSTEIN** par **MORSBACH**, son faubourg W. De là NNW en montant par la forêt au **PFRILLSEE (612 m)**, arrivée prévue vers 12h15).

Vers 12h15: **PFRILLSEE (612 m)**. Petit lac tranquille entouré de forêts, un coin idyllique.

Déjeuner tiré du sac.

13 heures: **PFRILLSEE (612 m)**. Suite de la randonnée vers le NNE. On arrive bientôt au **LÄNGSEE (590 m)**, arrivée prévue vers 13h20).

13h25: **LÄNGSEE (590 m)**. Suite de la randonnée, toujours NNE, le long du ruisseau **HECHTBACH**, jusqu'au **HECHTSEE (542 m)**, arrivée sur la rive W prévue vers 13h40).

Vers 13h40: **HECHTSEE (542 m)**. C'est le plus grand et le plus profond (56 m) des quatre lacs. Le **WILDER KAISER** se mire dans ses eaux. Nous suivrons sa rive W vers le N puis le NE. Son point le plus au N est aussi celui où son émissaire le quitte, vers le N. On est là pratiquement à la frontière allemande, dont le tracé, dans cette zone, est E-W. Nous quitterons le **HECHTSEE**

vers l' E par un large chemin pour aller contourner par le S le petit **EGELSEE (545 m)** tout proche (arrivée prévue vers 14h05).

Vers 14h05: **EGELSEE (545 m)**. Ce petit lac protégé possède une faune et une flore intéressantes. Nous le contournerons en l' ayant toujours à notre gauche et rejoindrons le **HECHTSEE (542 m)** là où nous l' aurons quitté. Nous en suivrons la rive E vers le SE et arriverons, à l' extrémité SE du lac, à une plage (arrivée prévue vers 14h45).

Vers 14h45: **HECHTSEE-Plage. Possibilité de baignade.**

15h30: **HECHTSEE-Plage (542 m)**. Suite de la randonnée, en direction générale S. Nous monterons à la **chapelle du THIERBERG (726 m)**, joliment située en haut d' une colline boisée (arrivée prévue vers 16h05).

Vers 16h05: **Chapelle du THIERBERG (726 m)**. Une crèche intéressante y est exposée toute l'année. **Beau point de vue sur la vallée de l' INN, KUFSTEIN et le KAISERGEBIRGE.**

16h15: **Chapelle du THIERBERG (726 m)**. Suite de la randonnée, toujours S.

Vers 16h30: Passage devant l' **hôtel NEUHAUS (612 m)**, impressionnant bâtiment à colombages, très photogénique. On continue vers le S puis l' E. Retour à l' hôtel prévu vers 17h10.

Distance parcourue: environ 14,5 km.

Dénivelées cumulées: + 300 m, - 300 m.

Vers 17h10: **KUFSTEIN.** Hôtel. Temps libre.

19h30: **KUFSTEIN.** Hôtel.

Dîner.

Coucher.

**DIMANCHE 16 JUILLET 2006:
KAISERGEBIRGE:
SUR LES CONTREFORTS DE L' EXTRÉMITÉ OUEST DU WILDER KAISER.**

7h15: **KUFSTEIN.** Hôtel.
Petit déjeuner.

8 heures: **KUFSTEIN.** Hôtel. Départ pour **SPARCHEN**, faubourg N de **KUFSTEIN**, où se trouve la station inférieure du **télesiège du WILDER KAISER** (ouvre à 8h30).

8h30: **KUFSTEIN-SPARCHEN.** Départ (télesiège), vers le SE, pour le **col de BRENTEN (BRENTENJOCH ,1200 m)**.

9h20: **Col de BRENTEN (1200 m)**. Départ randonnée, vers l' E puis le S, par une petite route commode à flanc dans la partie supérieure du cirque du **GEISSBACH**, jusqu' au **refuge de KAINDL (KAINDLHÜTTE , privé,1293 m, passage prévu vers 10h20)**.

10h20: Passage au **refuge de KAINDL (1293 m)**. Continuation vers l' E pour un aller-retour au **col du BETTLERSTEIG (BETTLERSTEIGJOCH, 1356 m)**, pour la **vue sur le ZAHMER KAISER**, en face, et le fond du **vallon du KAISERTAL**, 500 m plus bas. Sentier presque en courbe de niveau dans les prairies des contreforts N du **SCHEFFAUER (2111 m)**, sommet qui marque l'extrémité W de la chaîne du **WILDER KAISER**. Retour au refuge prévu vers 11h30 (après 1/4h de contemplation au col).

Vers 11h30: **Refuge de KAINDL (1293 m)**. Pause.

11h40: **Refuge de KAINDL (1293 m)**. Suite de la randonnée en traversée ascendante SW dans les pâturages des contreforts NW du **SCHEFFAUER (2111 m)**. On monte ainsi sur la **crête de la HOCHEGG (1470 m, passage prévu vers 12h20)** pour redescendre SW puis W à l'**alpage de WALL (WALLERALM ,1171 m, arrivée prévue vers 13 heures)**.

Vers 13 heures: **Alpage de WALL (1171 m)**. Auberge de montagne.

**Déjeuner tiré du sac
au belvédère du KREUZBICHL (1199 m), tout proche.
Vue sur la vallée de l'INN et les Alpes de KITZBÜHEL, entre autres.**

13h45: **Alpage de WALL (1171 m)**. Suite de la randonnée, en direction générale S, pour descendre au **lac de HINTERSTEIN (HINTERSTEINERSEE, 882 m)**. Une petite route d'alpage descend en lacets, pénètre dans la forêt vers la cote 1000, continue de descendre, traverse le haut d'une combe, remonte légèrement, et finit par descendre à l'extrémité W du lac (passage prévu vers 14h45).

Vers 14h45: Passage à l'**extrémité W du lac de HINTERSTEIN (882 m)**. Petit lac de 47 ha qui s'étend dans le sens E-W. Sa longueur est de 1500 m, sa plus grande largeur de 550 m, sa plus grande profondeur, de 35 m. Les montagnes en toile de fond se mirent dans ses eaux. Ses rives, bordées de forêts, de roseaux et de prés, invitent au repos et à la promenade.
Continuation de la randonnée, vers l'E, par la rive S du lac, jusqu'à son extrémité E (arrivée prévue vers 15h45).

Vers 15h45: **Extrémité E du lac de HINTERSTEIN (882 m)**. Pause.

15h55: **Extrémité E du lac de HINTERSTEIN (882 m)**. Suite de la randonnée, vers l'E. Montée à la **chapelle St. LÉONARD (918 m)**, arrivée prévue vers 16h15.

Vers 16h15: **Chapelle St. LÉONARD (918 m)**, chapelle de pèlerinage construite de 1763 à 1765.

16h20: **Chapelle St. LÉONARD (918 m)**. Suite de la randonnée. Descente SE, puis E, puis S, par une petite route et des chemins, sur **SCHEFFAU (745 m)**, terme de la randonnée (arrivée prévue vers 17h10).

Vers 17h10: **SCHEFFAU (745 m)**.

Distance parcourue depuis la station supérieure du télésiège: 19,750 km.

Dénivelées cumulées: + 424 m, - 879 m.

17h28: **SCHEFFAU**. Départ (autocar postal, ligne de SÖLL) pour la vallée de la rivière **WEISSACHE**, affluent droit de l'INN, vers l'aval, d'abord vers l'WSW jusqu'à SÖLL 17h37/50 puis (autocar postal, ligne de KUFSTEIN) vers le NNW jusqu'à **KUFSTEIN**, Place Basse de la Ville (Unterer Stadtplatz) arr. **18h10**.

18h15: **KUFSTEIN**. Hôtel. Temps libre.

19h30: **KUFSTEIN**.
Hôtel.
Dîner.
Coucher.

**LUNDI 17 JUILLET 2006:
KAISERGEBIRGE:
VALLÉE DU KAISERTAL.**

7h30: **KUFSTEIN**.
Hôtel.
Petit déjeuner.

8h30: **KUFSTEIN (499 m)**. Départ randonnée, vers le NE, par la ville puis les prés, jusqu'au débouché de la vallée du **KAISERTAL**, parcourue par le torrent **KAISERBACH**, affluent droit de l'INN. Cette vallée est à peu près rectiligne E-W. Elle sépare le **ZAHMER KAISER** au N du **WILDER KAISER** au S.
Le torrent semble jaillir d'une gorge. On le traverse et on s'engage immédiatement à droite (E) sur de larges escaliers en bois qui permettent de franchir un verrou. Un large chemin leur fait suite, qui s'engage dans la vallée, plein E, en pente très modérée, rive droite (N) du torrent, donc sur le versant S du **ZAHMER KAISER**.

On passe successivement devant deux auberges de montagne distantes d'1 km, le **VEITENHOF (690m)**, passage prévu vers 9h45) et le **PFANDLHOF (783 m)**, vers 10h10). Peu après, un autre chemin part à gauche et arrive bientôt à la **chapelle St. Antoine (Antoniuskapelle, 855 m)**, arrivée prévue vers 10h30).

Vers 10h30: **Chapelle St. Antoine (855 m)**. Endroit idyllique, un des plus photographiés de la région, avec la chapelle dans son décor de montagnes. Tout de suite après, une autre merveille: la **ferme de HINTERKAISER (HINTERKAISERHOF)**, une des maisons les plus fleuries de la région, dans un jardin lui-même plein de fleurs. On y sert aussi à boire !

11 heures: **HINTERKAISERHOF (865 m)**. Suite de la randonnée. Nous prendrons un itinéraire appelé "Chemin du haut" (Oberer Weg) qui nous mènera, toujours vers l'E sur le versant S du **ZAHMER KAISER**, aux **alpages de BÖDEN (940 m)**, vers 11h15), de **LEDER (1012 m)**, vers 11h45), et de **HECHLEIT (932 m)**, vers 11h55), avant de redescendre dans le fond de la vallée au lieu-dit **HINTERBÄRENBAD (829 m)**, arrivée prévue vers 12h45).

Vers 12h45: **HINTERBÄRENBAD (829 m)**. Très beau décor de montagnes.

Là se trouve le grand refuge **ANTON-KARG (ANTON-KARG-Haus)**, du Club Alpin Autrichien (ÖAV), section de **KUFSTEIN**.

Déjeuner tiré du sac.

Pour la suite, rien ne presse... Nous pourrions flâner, nous reposer, faire une petite sieste, prendre un pot... Peut-être pousserons-nous jusqu' à un autre grand refuge, le **refuge HANS-BERGER (HANS-BERGER-Haus, 936 m)**, des Amis de la Nature (TVN), à 20 mn du **refuge ANTON-KARG** par le chemin du fond de la vallée.

Pour rentrer à notre hôtel par le large chemin du bas, il faut compter 2h1/2 depuis le **refuge ANTON-KARG**, 2h3/4 depuis le **refuge HANS-BERGER**.

Distance parcourue dans la journée: environ 21 km,
23 si on pousse jusqu' au refuge HANS-BERGER.
Dénivelées cumulées: + 525 m, - 525 m,
+ 632 m, - 632 m si on pousse jusqu' au refuge HANS-BERGER.

19h30: KUFSTEIN. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

**MARDI 18 JUILLET 2006:
JOURNÉE DE TOURISME EN BAVIÈRE
AU LAC DU CHIEMSEE ET AU CHÂTEAU DE HERRENCHIEMSEE.**

7h30: KUFSTEIN. Hôtel.
Petit déjeuner.

8h30: KUFSTEIN Hôtel. Départ à pied pour la gare.

8h56: KUFSTEIN ÖBB. Départ (train RB 30112) pour ROSENHEIM 9h25/31 (train RE 30009) PRIEN am CHIEMSEE 9h49/10h10 (train de la ChiemseeBahn) PRIEN-STOCK (Port) 10h18/30 et (bateau de la Chiemsee-Schiffahrt) HERRENINSEL (Île aux Hommes) arr. 10h45.

10h50: HERRENINSEL. Château de HERRENCHIEMSEE. Visite de ce considérable et somptueux édifice, voulu par LOUIS II de BAVIÈRE à l'imitation du château de VERSAILLES (1878 - 1885).

La visite guidée du château dure en principe 35 mn. Mais les délais d'attente pour y accéder peuvent être longs. Aussi est-il difficile de donner un horaire précis pour la suite. Cela n'est pas gênant, les bateaux - et les trains - étant suffisamment fréquents.

À titre indicatif:

Déjeuner tiré du sac dans l'île.

13h35: HERRENINSEL Embarcadère. Départ (bateau de la Chiemsee-Schiffahrt) pour la FRAUENINSEL (Île aux Dames) arr. 13h45.

13h45: FRAUENINSEL. De dimensions modestes, l'"Île aux Dames" accueille un charmant village de pêcheurs et le couvent de FRAUENCHIEMSEE, monastère de bénédictines qui aurait été fondé en 782 par le duc TASSILON III. L'église a révélé récemment des parties des VIIIe et IXe s. carolingiennes.

14h45: FRAUENINSEL Embarcadère. Départ (bateau de la Chiemsee-Schiffahrt) pour PRIEN-STOCK (Port) 15h10/30 (train de la ChiemseeBahn) PRIEN am CHIEMSEE 15h38/16h09 (train RB 31032) ROSENHEIM 16h29/34 et (train RB 5125) KUFSTEIN arr. 17h04.

17h20: KUFSTEIN. Hôtel. Temps libre.

19h30: KUFSTEIN. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

**MERCREDI 19 JUILLET 2006:
MASSIF DU KAISERGBIRGE NORD (ZAHMER KAISER):
VISITE AUX REFUGES DE RIETZAU ET DE VORDERKAISERFELDEN.**

7h30: KUFSTEIN. Hôtel.
Petit déjeuner.

8h30: KUFSTEIN (499 m). Départ randonnée, comme l'avant-veille pour la vallée du KAISERTAL. À mi-chemin entre le VEITENHOF et le PFANDLHOF, à la cote 773 (passage prévu vers 10 heures), un bon sentier ombragé (N° 816) part à gauche en traversée ascendante régulière NE à travers la forêt pour déboucher sur une vaste croupe où se trouve le **refuge de l'alpage de RIETZAU (RIETZAUALM, privé, 1161 m)**, arrivée prévue vers 11h20).

11h35: RIETZAUALM (1161 m). Suite de la randonnée. Un large chemin part d'abord en traversée ascendante plein E pour franchir ensuite, en direction générale NE, par plusieurs lacets dans des prairies et une forêt clairsemée, la dernière côte menant au **refuge de VORDERKAISERFELDEN (VORDERKAISERFELDENHÜTTE, 1388 m)**, du Club Alpin Allemand (DAV), section Oberland (MUNICH). Arrivée prévue vers 12h20.

Vers 12h20: Refuge de VORDERKAISERFELDEN (1388 m).

Déjeuner tiré du sac

dans un site d' où l' on jouit d' une **vue remarquable sur la vallée de l' INN et le versant N de la chaîne du WILDER KAISER**, entre autres.

Pour la suite, comme l' avant-veille à **HINTERBÄRENBAD**, rien ne presse... Nous pourrons flâner, nous reposer, faire une petite sieste, prendre un pot... Nous pourrons aussi visiter un Intéressant **jardin alpin** qui se trouve à côté du refuge.

Le retour s' effectuera, jusqu' à la cote 773, par un itinéraire différent. Par un sentier en traversée descendante SSE puis ESE, nous rejoindrons le "Chemin du haut" suivi l' avant-veille, à peu près à la cote 1000, entre les **alpages de BÖDEN (940 m) et de LEDER (1012 m)**. Là, nous prendrons le "Chemin du haut" en sens inverse, vers l' W. Ce chemin nous conduira donc à l'**alpage de BÖDEN (940 m)** ainsi qu' à la **ferme de HINTERKAISER** et à la **chapelle St. Antoine (855 m)**. De là jusqu' au large chemin du fond de la vallée, et à **KUFSTEIN** comme l' avant-veille.

Pour rentrer à notre hôtel par cet itinéraire, et en nous accordant une nouvelle halte d' 1/2h à la **ferme de HINTERSTEIN** et à la **chapelle St. Antoine (855 m)**, il faut compter 3h3/4 depuis le **refuge de VORDERKAISERFELDEN**.

Distance parcourue dans la journée: environ 17,5 km.
Dénivelées cumulées: + 900 m, - 900 m.

19h30: **KUFSTEIN**. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

JEUDI 20 JUILLET 2006:
WILDER KAISER:
PARTIE CENTRALE DU SENTIER PANORAMIQUE SUD.

7h45: **KUFSTEIN**. Hôtel.
Petit déjeuner.

9h02: **KUFSTEIN**, Place Haute de la Ville (Oberer Stadtplatz, où se trouve notre hôtel). Départ (autocar postal, ligne de SÖLL) pour SÖLL 9h25/25 puis (autocar postal, ligne de St. JOHANN) pour **SCHEFFAU arr. 9h40**.

9h45: **SCHEFFAU (745 m)**. Départ randonnée, vers le N, pour monter à l'**alpage supérieur de STEIN (STEINER Hochalm, 1257 m)**, arrivée prévue vers 11h30).

Vers 11h30: **Alpage supérieur de STEIN (1257 m)**. Pause. **Vue étendue** sur les Alpes de **KITZBÜHEL** et les **HOHE TAUERN** au S, ainsi que sur le **lac de HINTERSTEIN**, près de 400 m plus bas, visité 4 j plus tôt.

11h45: **Alpage supérieur de STEIN (1257 m)**. Suite de la randonnée. Le **sentier panoramique du WILDER KAISER**, en traversée ascendante NE puis NNE dans les contreforts SE du **SCHEFFAUER**, remonte une combe, gagne par la forêt et une courte zone de pins rabougris une côte dégagée et, derrière celle-ci, les prairies de l'**alpage supérieur de KAISER (KAISER Hochalm, 1417m)**, arrivée prévue vers 12h30).

Vers 12h30: **Alpage supérieur de KAISER (1417 m)**.

Déjeuner tiré du sac.
Vue un peu plus étendue que de l' alpage supérieur de STEIN.

13h15: **Alpage supérieur de KAISER (1417 m)**. Suite de la randonnée. Le **sentier du WILDER KAISER** continue à peu près en courbe de niveau 1400, vers l' E, jusqu' au lieu-dit **HÄFERL (1409 m)**, passage prévu vers 13h45), où il s' infléchit vers le SSW. Mais nous le quittons pour prendre un sentier qui descend SSW en serpentant entre des buissons et sur des bandes herbeuses, et passe à l'**alpage supérieur de WEGSCHEID (WEGSCHEID Hochalm, 1212 m)**, vers 14h15). Le sentier continue WSW rive droite d' un ruisseau. À une bifurcation, notre sentier vire au S, traverse le ruisseau sur une passerelle, et continue à le suivre S, rive gauche, jusqu' à l'**alpage inférieur de WEGSCHEID (WEGSCHEID Niederalp, 989 m)**, vers 14h45). Là nous prendrons un sentier tracé à peu près en courbe de niveau 1000, qui nous conduira, S puis ESE, au hameau de **KAISERN (970 m)**, arrivée prévue vers 15h15).

Vers 15h15: **KAISERN (970 m)**. Pause. **Deux superbes maisons paysannes.**

15h30: **KAISERN (970 m)**. Suite de la randonnée. On descend SW sur environ 1 km par une petite route goudronnée que l' on abandonne dans un virage pour un sentier qui descend plein W sur **SCHEFFAU (745 m)**, arrivée prévue vers 16h20).

Distance parcourue de SCHEFFAU à SCHEFFAU: 13 km.
Dénivelées cumulées: + 690 m, - 690 m.

Vers 16h20: **SCHEFFAU**. Il nous reste plus d' 1 h avant le passage du car (17h28). Nous avons donc le temps de nous reposer et de prendre un pot tout en admirant l' aspect du village. Mais pas seulement. **SCHEFFAU** possède une **église baroque**, qui est en fait une église gothique baroquisée. De cette ancienne église, il reste une **Vierge** de style **gothique tardif**. Au cimetière, croix tombales remarquables.

- 17h28: **SCHEFFAU**. Départ (autocar postal, ligne de SÖLL) pour SÖLL 17h37/50 et (autocar postal, ligne de KUFSTEIN) **KUFSTEIN**, Place Basse de la Ville (Unterer Stadtplatz) **arr. 18h10**.
- 18h15: **KUFSTEIN**. Hôtel. Temps libre.
- 19h30: **KUFSTEIN**. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

**VENDREDI 21 JUILLET 2006:
AU SUD ET EN FACE DU WILDER KAISER:
LE BELVÉDÈRE DU HARTKASER.**

Comme le jour de notre arrivée, nous allons, la veille de notre départ, prendre du recul, mais cette fois pour admirer tout l'ensemble du versant S du WILDER KAISER.

- 7h45: **KUFSTEIN**. Hôtel.
Petit déjeuner.
- 9h02: **KUFSTEIN**, Place Haute de la Ville (Oberer Stadtplatz, où se trouve notre hôtel). Départ (autocar postal, ligne de SÖLL) pour SÖLL 9h25/25 puis (autocar postal, ligne de St. JOHANN) pour le village d' **ELLMAU** **arr. 9h50**.
- 9h55: **ELLMAU (791 m)**. Départ randonnée pour monter au **HARTKASER (1555 m)**, sommet situé au SW d' **ELLMAU**, donc à l'opposé du **WILDER KAISER**, sur lequel il offre une **vue grandiose**.
Un funiculaire relie **ELLMAU** au sommet du **HARTKASER**. Il ne sera pas interdit de l'utiliser, à la montée, à la descente, aux deux, ou pas du tout. Dans la description qui suit, la montée et la descente se font à pied.
Nous ne monterons ni ne descendrons le long du funiculaire, mais décrivons une sorte de rectangle - aux côtés +/- sinueux - dont le tracé du funiculaire serait une diagonale.
Nous commencerons par partir vers l'W, parallèlement à la vallée, donc en pente douce, par une petite route qu'emprunte aussi un "Chemin de St. Jacques". Mais notre pèlerinage s'arrêtera au bout de 2,4 km, vers 10h30, à 900 m, à un carrefour où se trouve une buvette. Nous serons alors à peu près à l'aplomb N du sommet du **HARTKASER (1555 m)**.
- Vers 10h30: **Carrefour 900**. Nous prendrons à gauche (S) un chemin d'exploitation sinueux qui, en direction générale S, nous conduira d'abord à la buvette (décidément !...) de l'**alpage de RÜBEZAHL (RÜBEZAHLALM, 1172 m, arrivée prévue vers 11h25)**.
- 11h35: **Alpage de RÜBEZAHL (1172 m)**. Suite de la randonnée, toujours en direction générale S, toujours sur le chemin d'exploitation, à travers une forêt le plus souvent ombragée, en grands lacets. À un certain endroit, on prend en biais à gauche un sentier de randonnée balisé qui mène au **refuge des Chasseurs (Jägerhütte, 1415 m, arrivée prévue vers 12h25)**.
- 12h35: **Refuge des Chasseurs (1415 m)**. Suite de la randonnée. Par des pentes de pâturages et de prairies, le sentier bien balisé mène, en franchissant la voie du funiculaire, à la station supérieure et au sommet du **HARTKASER (1555 m, arrivée prévue vers 13h05)**
- Vers 13h05: **Sommet du HARTKASER (1555 m)**.

Déjeuner tiré du sac à l'écart du funiculaire
(à l'abri à l'auberge de la station en cas de mauvais temps).

On jouit là d'un panorama grandiose. La vue sur le côté S du WILDER KAISER est particulièrement imposante. Presqu'à l'opposé, la vue s'étend sur les sommets enneigés autour du **GROSSGLOCKNER** et du **GROSSVENEDIGER** et sur les Alpes de **KITZBÜHEL**.

- 14h15: **Sommet du HARTKASER (1555 m)**. Départ randonnée de retour, d'abord vers l'W sur le chemin panoramique du **BRANDSTADL**, mais on bifurque bientôt à gauche pour descendre par des lacets, en direction générale S, à l'**alpage de HARTKASER (HARTKASERALM, 1394 m, passage prévu vers 14h40)**. Par un chemin d'exploitation en pente modérée, en direction générale E, on atteint l'**alpage de RAHNHART (RAHNHARTALM, 1253 m, arrivée prévue vers 15h05)**. Buvette.
- 15h20: **Alpage de RAHNHART (1253 m)**. Suite de la randonnée. On quitte le chemin d'exploitation et on suit, toujours en direction générale E, un sentier de randonnée balisé qui mène au lieu-dit **RUDORFEN (900 m, passage prévu vers 16h05)**, dans le vallon de la **WEISSACHE**, où l'on retrouve le chemin d'exploitation. Pour finir, on suit tranquillement ce chemin, plein N le long de la **WEISSACHE**, jusqu'à **ELLMAU (791 m, arrivée prévue vers 16h50)**.
- Vers 16h50: **ELLMAU (7910m)**.

Distance parcourue d'ELLMAU à ELLMAU: 17 km.
Dénivelées cumulées: + 764 m, - 764 m.

- 17h17: **ELLMAU-Village**. Départ (autocar postal, ligne de SÖLL) pour SÖLL 17h37/50 et (autocar postal, ligne de KUFSTEIN) **KUFSTEIN**, Place Basse de la Ville (Unterer Stadtplatz) **arr. 18h10**.
- 18h15: **KUFSTEIN**. Hôtel. Temps libre.
- 19h30: **KUFSTEIN**. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

SAMEDI 22 JUILLET 2006:
"DÉMÉNAGEMENT" DE KUFSTEIN (TYROL) À MITTENWALD (HAUTE BAVIÈRE) AVEC
VISITE D' INNSBRUCK, CAPITALE DU TYROL.

7h30: KUFSTEIN. Hôtel.
Petit déjeuner.

HORS PROGRAMME
pour qui ne se serait inscrit que pour KUFSTEIN:

Plusieurs possibilités:

- 1.- Rentrer à PARIS le soir même: KUFSTEIN ÖBB départ 11h25 (train EC 188) pour MÜNCHEN Hbf 12h26/40 et (train EC 64) PARIS-Est arr. 21h25.
- 2.- Partager sa journée entre KUFSTEIN et MUNICH (nombreux trains), et rentrer à PARIS par le train de nuit: MÜNCHEN Hbf départ 20h56 (train 260) pour PARIS-Est arr. 6h58 le Dimanche 23.
- 3.- Rester avec le groupe - ce serait sympathique ! -, faire avec lui la visite d' INNSBRUCK et le trajet jusqu' à MITTENWALD, mais rester dans le train, qui a pour terminus MÜNCHEN Hbf arr. 19h27. Puis PARIS par le train de nuit.

PROGRAMME:

8h40: KUFSTEIN Hôtel. Départ à pied pour la gare, avec les bagages.

9h06: KUFSTEIN ÖBB. Départ (train R 5109) en remontant la vallée de l' INN, vers le SW, pour INNSBRUCK arr. 10h15.

10h15: INNSBRUCK. Dépôt des bagages à la consigne.

Capitale administrative et intellectuelle du TYROL, INNSBRUCK ("Pont sur l'INN"), 116.000 habitants, est, avec **GRENOBLE** et **BOLZANO**, une des trois villes réunissant plus de 100.000 habitants à l'intérieur même de la chaîne des Alpes. La **perspective imposante** de la **Maria-Theresien-Strasse** depuis la **colonne Ste. Anne** sur la **NORDKETTE** (massif des **KARWENDEL**), dont le couronnement rocheux s'élève à 2334 m, marie l'urbanisme et le paysage en un **tableau** mondialement connu. La ville possède de grandes richesses artistiques impossibles à énumérer toutes. Citons cependant le **Petit Toit d' Or (Goldenes Dächl)**, autre emblème de la ville, sorte de tribune à deux étages merveilleusement sculptée, plaquée sur la façade d' un immeuble; la **maison HELBLING**, à l'admirable façade **rococo**; le magnifique et impressionnant **mausolée de l'Empereur MAXIMILIEN 1er**, avec ses 28 statues de bronze plus grandes que nature; la **cathédrale St. Jacques (Dom zu St. Jakob)**, à l'intérieur **baroque**. Sans oublier le **musée tyrolien des Arts et Traditions populaires (Tiroler Volkskunstmuseum)**, aux collections très complètes et bien présentées, ni le **Tiroler Landesmuseum "FERDINANDEUM"**, essentiellement consacré à l' évolution des beaux-arts dans le **TYROL**.

Nous ne pourrions sans doute pas tout voir, mais ce n' est pas, non plus, de cela qu' il s' agit. Nous ne serons pas là pour saturer, mais pour nous faire plaisir et nous laisser imbibber par l'ambiance.

Déjeuner tiré du sac dans un site agréable

p.ex. au **Hofgarten**, jardin aux pièces d' eau ombragées de beaux arbres pleureurs.

16h15 au plus tard: INNSBRUCK Hbf. Récupération des bagages à la consigne.

16h38: INNSBRUCK Hbf. ÖBB. Départ (train R 5424), d' abord vers l' W puis le N, par le **col de SCHARNITZ**, pour MITTENWALD arr. 17h35.

Il s' agit d' une ligne de chemin de fer qui relie INNSBRUCK à MUNICH en passant par la montagne. Elle est pittoresque, mais nettement moins rapide que la grande ligne qui fait le détour par KUFSTEIN et ROSENHEIM. MITTENWALD est la première station allemande lorsqu' on arrive d' AUTRICHE (gare-frontière).

HORS PROGRAMME
pour qui viendrait rejoindre le groupe à MITTENWALD:

SAMEDI 22 JUILLET 2006:

PARIS-Est SNCF départ 6h41 (train EC 65) pour MÜNCHEN-PASING 15h06/39 et (train RB 30621) MITTENWALD arr. 17h31.

PROGRAMME:

DEUXIÈME PARTIE

SAMEDI 22 JUILLET 2006:

RENDEZ-VOUS à 17h40 DANS LE HALL DE LA GARE DE MITTENWALD (champ F 6 de la carte Michelin 926 Autriche).

MITTENWALD, en HAUTE BAVIÈRE, dans la haute vallée de l' ISAR, à 912 m, sur l'ancienne voie commerciale reliant AUGSBOURG à VÉRONE, est une très pittoresque petite ville aux façades de maisons peintes, du XVe au XVIIIe siècles; jolle église baroque.

17h55: MITTENWALD. Installation à l' hôtel. Temps libre.

19h30: MITTENWALD. Hôtel. Dîner. Coucher.

DIMANCHE 23 JUILLET 2006: KARWENDELGEBIRGE: VISITE AU REFUGE DE PLEISEN.

7h15: MITTENWALD. Hôtel. Petit déjeuner.

8h27: MITTENWALD DB. Départ (train R 5409), vers le S, pour SCHARNITZ arr. 8h33. Eh oui, au TYROL ! Nous avons vraiment du mal à le quitter. Et toute la randonnée se déroulera au TYROL.

8h40: SCHARNITZ (947 m). Départ randonnée. Il faut commencer par remonter la vallée de l'ISAR, rive droite, d'abord SE puis E, sur 3 km, jusqu'au départ, à gauche (NE), d'une petite route empierrée (passage à l'embranchement, 990 m, vers 9h25). Cette petite route conduit au refuge de PLEISEN (PLEISENHÜTTE, 1757 m). Elle monte en direction générale NE, franchit à la cote 1180 le ravin du torrent WASSERLE (WASSERLEGRABEN, passage prévu vers 10h05) et continue en direction générale NE jusqu'à la cote 1650, où elle tourne au SE pour atteindre le refuge. Arrivée au refuge vers 12h10, après une pause d'1/4h entre 10h45 et 11 heures à peu près à la cote 1380.

Vers 12h10: Refuge de PLEISEN (PLEISENHÜTTE, privé, 1757 m).

Déjeuner tiré du sac.

Du refuge, vue superbe sur les montagnes avoisinantes. Il n'y a donc pas lieu de se presser... Nous pourrions contempler, flâner, nous reposer, faire une petite sieste, prendre un pot... Cependant, il y a un train à prendre. Alors:

14h30: Refuge de PLEISEN (1757 m). Départ randonnée de retour, par le même itinéraire. Il faut compter 1h45 jusqu'à la route qui longe l'ISAR, plus 45 mn sur cette route, soit 2h30 au total, d'où une arrivée à SCHARNITZ prévue vers 17 heures.

Vers 17 heures: SCHARNITZ (947 m).

Distance parcourue dans la journée: 18,5 km.
Dénivelées cumulées: + 867 m, - 867 m.

17h27: SCHARNITZ ÖBB. Départ (train R 5424) pour MITTENWALD arr. 17h35. C'est le train par lequel nous serons arrivés la veille.

17h45: MITTENWALD. Hôtel. Temps libre.

19h30: MITTENWALD. Hôtel. Dîner. Coucher.

LUNDI 24 JUILLET 2006: DANS LE WETTERSTEINGEBIRGE: UNE FOLIE DE LOUIS II DE BAVIÈRE À 1866 m D' ALTITUDE.

7h15: MITTENWALD. Hôtel. Petit déjeuner.

8h30: MITTENWALD. Départ en autocar particulier, vers le N puis l'WSW, pour ELMAU (avec un seul L, ne pas confondre avec ELLMAU au S du WILDER KAISER).

9 heures: ELMAU (1020 m). Départ randonnée vers l'WSW par une large route forestière dénommée chemin du SCHACHEN (SCHACHENWEG) le long du torrent d'ELMAU (ELMAUER Bach). Après environ 2,5 km de parcours en légère montée on arrive à une bifurcation où l'on oblique à gauche (SSW) pour continuer par le chemin du Roi (Königsweg), qui est également un large chemin forestier. Ce chemin, qui va vers le SSW, domine le ravin du LAIN (LAINGRABEN) et conduit à une cabane forestière de service (1469 m, passage prévu vers 10h30).

Vers 10h30: Passage à la cabane forestière (1469 m). À partir de là, le chemin est dans son état primitif, c'est-à-dire tel qu'il a été tracé comme chemin cavalier pour le roi LOUIS II il y a plus de cent trente ans. Cela se remarque immédiatement, car il devient nettement plus étroit, plus raide, et moins bon. Il part d'abord au SW, tourne brusquement au N, monte en de nombreux lacets serrés vers l'W, contourne N, puis W, puis SW le STELLENBERG (1770 m), et continue à monter au SW dans la forêt. Sa pente

diminue nettement, la forêt s' éclaircit, et, arrivé à la cabane forestière en-dessous du **col du SCHACHEN**, la vue se dégage pour la première fois sur le **château du SCHACHEN (SCHACHENHAUS)**, que l' on aperçoit devant la toile de fond pittoresque du **WETTERSTEIN** sur un replat couvert de prairies. Le chemin étroit continue au SW et arrive au **château du SCHACHEN (SCHACHENHAUS, privé, 1866m)**. Arrivée prévue vers 12h15, après une pause d' 1/4h entre 11 heures et 11h15 à peu près à la cote 1620 (sur le versant N du **STELLENBERG**).

Vers 12h15: **Château du SCHACHEN (1866 m)**.

Déjeuner tiré du sac.

Au château de plaisance royal.

*Ce petit château qui, vu de l' extérieur, ressemble plutôt à une grange à foin surdimensionnée, est souvent qualifié, à tort, de pavillon de chasse. Mais son constructeur, le "roi de contes de fées" bavarois **LOUIS II**, n' était pas chasseur. Tout simplement, un château de plaisance a été construit au **SCHACHEN**, qui ne servait à rien d' autre qu' au plaisir. Il faut avoir vu ce château royal !. Surtout la **Salle Turque** à l' étage supérieur est d' un faste et d' un étalage de richesse indépensables. Les vitraux multicolores donnent à la grande salle surchargée de décorations une touche orientale. Juste à côté de ce petit château, **LOUIS** avait fait construire des annexes pour la domesticité. Celles-ci servent aujourd' hui de refuge pour les alpinistes et d' auberge de montagne, ainsi la communauté profite-t-elle également des investissements royaux. À côté du **château du SCHACHEN** a été aménagé un **jardin botanique de 5000 m²**, dans lequel on peut admirer, de début Juillet à la mi-Septembre, **1000 fleurs alpines différentes**. La plupart des floraisons ont lieu en Juillet.*

14 heures: **Visite guidée du château du SCHACHEN.**

15 heures: **Château du SCHACHEN (1866 m)**. Départ randonnée de retour, par le même itinéraire. Il faut compter 1h20 jusqu' à la **cabane forestière (1469 m)**, plus 1h15 de là à **ELMAU**, soit 2h35 au total, d' où une arrivée à **ELMAU** prévue vers 17h35.

Vers 17h35: **ELMAU (1020 m)**.

Distance parcourue dans la journée: 20 km.

Dénivelées cumulées: + 846 m, - 846 m.

Vers 17h40: **ELMAU**. Départ en autocar particulier pour **MITTENWALD**, arrivée prévue vers 18h.

Vers 18h05: **MITTENWALD**. Hôtel. Temps libre.

19h30: **MITTENWALD**. Hôtel. Dîner. Coucher.

MARDI 25 JUILLET 2006: KARWENDELGEBIRGE: VISITE AU REFUGE DE SOIERN.

7h30: **MITTENWALD**. Hôtel. Petit déjeuner.

8h40: **MITTENWALD**. Départ (autocar de ligne), vers le N, pour **KRÜN** arr. 8h49.

8h55: **KRÜN (875 m)**. Départ randonnée. De **KRÜN** à l' **alpage de FISCHBACH (FISCHBACHALM, 1400 m)**, on suit une route forestière. Celle-ci quitte la localité vers l'ESE, franchit l' **ISAR** et, immédiatement après, à l' orée de la forêt, tourne au NNE. Suit une courte partie à peu près plate, après quoi la route tourne à l' ESE, puis à l' ENE, orientation générale qu' elle garde pour une longue montée presque jusqu' à l' alpage. Peu avant d'atteindre celui-ci, elle tourne au SE. Arrivée à l' alpage prévue vers 10h50. Buvette.

Vers 10h50: **Alpage de FISCHBACH (1400 m)**. Pause.

11h05: **Alpage de FISCHBACH (1400 m)**. Suite de la randonnée. L' alpage se trouvant à un col, il faut commencer par descendre en pente modérée, toujours par la route forestière, SE puis S, sur environ 2 km, dans le fond d' un vallon S-N (1250 m, passage prévu vers 11h35). Un bon chemin de randonnée remonte le vallon vers le S, puis, par de nombreux lacets dans la pente qui ferme ce vallon, atteint le **refuge de SOIERN (SOIERNHAUS, 1613 m)**, du **Club Alpin Allemand (DAV), section Hochland (MUNICH)**, situé pratiquement au col. Arrivée prévue vers 12h50.

Vers 12h50: **Refuge de SOIERN (1613 m)**.

Déjeuner tiré du sac.

Le **refuge de SOIERN** est un ancien petit château de **LOUIS II**, mais il n' a rien de comparable avec le **château du SCHACHEN**. C' est, aujourd' hui, un refuge, sans plus. Du col, **vue magnifique sur le cirque et les lacs de SOIERN**.

14h30: **Refuge de SOIERN (1613 m)**. Départ randonnée de retour, par le même itinéraire. Il faut compter 50 mn jusqu' au point bas 1250, 1h20 jusqu' à l' **alpage de FISCHBACH (1400m)**, où nous ferons encore une pause.

Vers 15h50: **Alpage de FISCHBACH (1400 m)**. Pause.

16h05: **Alpage de FISCHBACH (1400 m)**. Suite de la randonnée pour rentrer à **KRÜN (875m)**, arrivée prévue vers 17h40).

Vers 17h40: KRÜN (875 m).

Distance parcourue dans la journée: 21,3 km.

Dénivelées cumulées (°): + 1038 m, - 1038 m.

(°) dont 150 m sur 2 km en contrepente au retour, en descente à l' aller.

18h04: KRÜN. Départ (autocar de ligne) pour MITTENWALD arr. 18h13.

18h20: MITTENWALD. Hôtel. Temps libre.

19h30: MITTENWALD. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

MERCREDI 26 JUILLET 2006:
"DÉMÉNAGEMENT" DE MITTENWALD À OBERAMMERGAU
ET RANDONNÉE À L' ABBAYE D' ETTAL.

7h45: MITTENWALD. Hôtel.
Petit déjeuner.

HORS PROGRAMME

pour qui ne se serait inscrit que pour KUFSTEIN + MITTENWALD:

Plusieurs possibilités:

- 1.- Rentrer à PARIS le soir même: MITTENWALD DB départ 10h41 (train RB 30628) pour MÜNCHEN-PASING 12h20/47 et (train EC 64) PARIS-Est arr. 21h25.
- 2.- Partager sa journée entre MITTENWALD et MUNICH (nombreux trains), et rentrer à PARIS par le train de nuit: MÜNCHEN Hbf départ 20h56 (train 260) pour PARIS-Est arr. 6h58 le Jeudi 27.
- 3.- Rester avec le groupe - ce serait sympathique ! -, aller avec lui jusqu' à OBERAMMERGAU, déposer ses bagages à l' hôtel, faire la randonnée à l' abbaye d' ETTAL, et rentrer à PARIS par le train de nuit: OBERAMMERGAU DB départ 18h40 (train RB 30688) pour MURNAU 19h20/30 (train RB 30644) MÜNCHEN Hbf 20h27/56 et (train 260) PARIS-Est arr. 6h58 le Jeudi 27.

PROGRAMME:

9h15: MITTENWALD Hôtel. Départ à pied pour la gare, avec les bagages.

9h36: MITTENWALD DB. Départ (train R 5408), N, W puis NNE pour MURNAU 10h29/42 et (train RB 30663), W, S puis SE, OBERAMMERGAU arr. 11h19.

OBERAMMERGAU, en HAUTE BAVIÈRE, dans la haute vallée de l' AMMER, à 834 m, petite ville d' artisans (beaucoup de sculpteurs sur bois), aux belles maisons décorées de fresques, célèbre pour les représentations du **Mystère de la Passion** qui s' y déroulent tous les dix ans (*pas en 2006; il faut attendre 2010...*).

11h30: OBERAMMERGAU (834 m). Dépôt des bagages à l' hôtel et, s' il fait beau (sinon installation à l' hôtel), départ immédiat avec juste le nécessaire pour le pique-nique et la randonnée.

11h45: OBERAMMERGAU (834 m). Départ randonnée en direction générale SSW, en montant légèrement dans la forêt, pour ETTAL (877 m).

Vers 12h45: Arrêt à un point de vue dominant l' abbaye d' ETTAL.

Déjeuner tiré du sac.

13h30: Suite de la randonnée. Arrivée à l' abbaye d' ETTAL prévue vers 14h10.

Vers 14h10: ETTAL. Visite de l' abbaye.

L' église, **caractéristique unique en ALLEMAGNE**, a pour souche un bâtiment gothique de plan polygonal dont l' élévation actuelle est due aux **architectes baroques Enrico ZUCALLI**, qui dressa la façade et le choeur (1710-1726), et **Joseph SCHMUZER**, maître d' oeuvre et stuccateur de l' école de **WESSOBRUNN**, qui monta la coupole après que les bâtiments eurent été dévastés par un incendie en 1774. La décoration peinte de cette coupole est due à **Johann Jacob ZEILLER**.

L' abbaye produit aussi une liqueur renommée, ainsi que de la bière.

15h10: ETTAL (877 m). Départ randonnée de retour, SSW,WNW puis N, en bordure de la vallée de l' AMMER. Vers 15h45, nous pourrions nous arrêter 1/4h à proximité de l' ETTALER Mühle (moulin d' ETTAL) (et y prendre un pot ?). Arrivée à OBERAMMERGAU prévue vers 17h15.

Distance parcourue dans la journée: 13,5 km.

Dénivelées négligeables (tout au plus 100 m).

17h15: OBERAMMERGAU. Installation à l' hôtel. Temps libre.

19h30: OBERAMMERGAU. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

**JEUDI 27 JUILLET 2006:
RANDONNÉE AU CHÂTEAU DE LINDERHOF.**

7 heures: **OBERAMMERGAU**. Hôtel.

Petit déjeuner.

8h15: **OBERAMMERGAU (834 m)**. Départ randonnée, le long de l' **AMMER** rive gauche (W) vers l' amont (SSE) jusqu' au pied de la chaîne de l' **AMMERGEBIRGE**. Cette chaîne W-E a son extrémité E au bord de l' **AMMER**, pratiquement à la sortie S d' **OBERAMMERGAU**. À partir de là, notre itinéraire suit constamment le pied de cette chaîne, que nous aurons tout le temps à notre droite. Après avoir contourné ESE puis SSW l' extrémité E de la chaîne, nous irons donc constamment vers l' W. Arrivée à **LINDERHOF (942 m)** prévue vers 11h15.

11h15: **LINDERHOF (942 m)**. *La première chose à faire en arrivant sera de nous rendre à la billetterie afin de savoir à quelle heure nous pourrions entrer, les délais d' attente pouvant être très longs en saison. La visite durant environ 2 h (château et parc), il faut que nous puissions entrer avant 13 h - ayant déjeuné - si nous voulons rentrer à pied, et en tout état de cause avant 15h30 si nous voulons avoir le car de 17h35 (OBERAMMERGAU à 18 h).*

Déjeuner tiré du sac.

Château.- LOUIS II le fit élever de 1869 à 1879 dans un style marquant la **seconde Renaissance italienne** (piliers à bossages, niches à statues) et le **baroque** (fronton), avec le soulci d' y trouver une intimité relative. On ne retrouve pas moins, à l' intérieur, une chambre à coucher de parade **surpassant en luxe VERSAILLES même**, un cabinet des glaces, des panneaux de toile peinte imitant des tapisseries, des statues ou pastels de **LOUIS XIV, LOUIS XV, Madame de POMPADOUR, Madame du BARRY, etc.** L' homogénéité dans l' outrance décorative laisse finalement une certaine impression d' harmonie.

Parc.- On a tiré parti des pentes du vallon pour aménager bassins, cascades et jardins en terrasses suivant le modèle des villas italiennes. Des fleurs éclatantes, des jeux d' eau jettent une note inattendue dans ce paysage alpestre. Les petits parterres latéraux se rattachent par contre, avec leurs palissades de hêtres taillés, leurs buis en pyramides, au type jardin à la française.

Si on a pu entrer avant 13 heures:

15 heures: **LINDERHOF (942 m)**. Départ randonnée de retour, par le même itinéraire. Arrivée à **OBERAMMERGAU** prévue vers 18 heures.

Distance parcourue dans la journée: 24 km.

Dénivelées cumulées: + 108 m, - 108 m.

Si non:

17h35: **LINDERHOF (942 m)**. Départ en autocar de ligne pour **OBERAMMERGAU** arr. **18h00**.

Distance parcourue dans la journée: 12 km.

Dénivelées cumulées: + 108 m.

Dans les deux cas:

18h15: **OBERAMMERGAU**. Hôtel. Temps libre.

19h30: **OBERAMMERGAU**.

Hôtel.

Dîner.

Coucher.

**VENDREDI 28 JUILLET 2006:
CHÂTEAUX DE NEUSCHWANSTEIN ET DE HOHENSCHWANGAU.**

Pour NEUSCHWANSTEIN, même problème que pour LINDERHOF: les délais d' attente peuvent être très longs.

On est tributaire de la ligne de cars OBERAMMERGAU - FÜSSEN et retour, qui a un arrêt au pied des châteaux, voisins l' un de l' autre. La randonnée est des plus modestes: 150 m de dénivelée, tout de même, pour NEUSCHWANSTEIN, à peu près la moitié pour HOHENSCHWANGAU.

Voici comment cela s' est passé lors du séjour de 2001:

7 heures: **OBERAMMERGAU**. Hôtel.

Petit déjeuner.

8h41: **OBERAMMERGAU**. Départ en autocar de ligne, N, W, S, pour **HOHENSCHWANGAU Châteaux** arr. **9h49**.

Après un certain temps d' attente, le groupe a obtenu des billets d' entrée pour une **visite guidée de NEUSCHWANSTEIN en français** à 12h30. Le groupe est monté à pied jusqu' à la **MARIENBRÜCKE**, pont suspendu spectaculaire au-dessus d' un profond ravin, avec vue sur le château.

Déjeuner tiré du sac

de ce côté-ci du pont, mais un peu plus haut pour éviter la foule.

Très intéressante visite avec une guide française !

NEUSCHWANSTEIN, hérissé de tours et de pinacles en calcaire gris, forteresse tout droit sortie de la fantaisie du roi **LOUIS II de BAVIÈRE**, ressemble vraiment à un château de conte de fées. Fervent admirateur de **WAGNER**, le jeune monarque voulut y reconstituer l'univers des opéras de la trilogie. Il s'inspira sans nul doute des plans de la **WARTBURG** qu'il avait visitée en 1867.

Le groupe redescend à la billetterie et obtient, après une attente plus courte qu'à l'arrivée, des billets d'entrée pour une **visite guidée de HOHENSCHWANGAU en français** à 15h05. L'attente se passe à visiter les Jardins du château.

Visite passionnante avec un guide allemand parlant très bien le français.

HOHENSCHWANGAU fut construit de 1832 à 1836 par **MAXIMILIEN II de BAVIÈRE**, alors prince héritier, à partir d'importantes ruines féodales du XIIe siècle. Le style néogothique adopté, fortement influencé par la formule du manoir anglais, répondait au goût de l'époque pour un romantisme à la troubadour. **LOUIS II** lui-même rêva dans ce décor une grande partie de sa jeunesse.

Après la visite, il reste encore du temps pour aller prendre un pot.

16h42: **HOHENSCHWANGAU Châteaux**. Départ en autocar de ligne pour **OBERAMMERGAU** arr. 18h06.

18h20: **OBERAMMERGAU**. Hôtel. Temps libre.

19h30: **OBERAMMERGAU**. Hôtel.
Dîner.
Coucher.

SAMEDI 29 JUILLET 2006: RANDONNÉE À L'ÉGLISE DE WIES (WIESKIRCHE).

7h15: **OBERAMMERGAU**. Hôtel.
Petit déjeuner.

8h40: **OBERAMMERGAU DB**. Départ (train RB 21960) NW puis N, pour **SAULGRUB** arr. 8h52.

SAULGRUB se trouve à environ 9 km au NNW d'**OBERAMMERGAU** et à 3 km à l'E de l'**AMMER**.

8h55: **SAULGRUB (859 m)**. Départ randonnée en direction générale W puis WSW pour franchir la **vallée de l'AMMER**, profondément encaissée, ensuite WNW jusqu'au hameau de **WIES**. Petites routes, chemins et sentiers. Faibles dénivelées (on reste toujours entre 800 et 900 m), pentes modérées, sauf pour descendre dans la **vallée de l'AMMER** et en remonter. Forêts et prairies. Arrivée à **WIES** prévue vers midi.

De midi à 14h30 au plus tard: **WIES**. Découverte des lieux, **visite de l'église**, et

déjeuner tiré du sac.

ÉGLISE de WIES, classée Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO:

L'architecte.- Cette église de pèlerinage installée "in der Wies" (dans la prairie) est dédiée au **CHRIST flagellé**. Sa construction est due à **Dominikus ZIMMERMANN (1685-1766)**, l'un des représentants les plus doués de l'école de **WESSOBRUNN**, qui mena à bien ce travail en collaboration avec son frère **Johann Baptist**, peintre à la cour de **BAVIÈRE**. **ZIMMERMANN** éleva une **coupole ovale** se prêtant à la décoration peinte et donna à l'ensemble du vaisseau l'empreinte du **style rococo**. Il passa les dix dernières années de sa vie dans une petite maison, non loin de l'ouvrage qui marquait le couronnement de sa carrière.

L'église.- La sobriété extérieure contraste avec la magnificence de la **travée ovale** et du chœur étroit et profond qui la prolonge. L'enduit à la chaux qui recouvre les murs fait ressortir les stucs, pour certains dorés, et les fresques aux splendides couleurs. La lumière pénètre abondamment par les ouvertures dont les formes, très caractéristiques du style de **ZIMMERMANN**, contribuent à l'ornementation de l'ensemble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'équilibre tout en finesse entre décoration et architecture donne une impression d'unité et de parfaite harmonie.

L'immense **fresque de la coupole** représente le **retour du CHRIST**, la porte encore fermée du **Paradis** et le trône sur lequel le **Juge du monde** n'a pas encore pris place.

Dans le chœur, la grande peinture du retable représente le **CHRIST fait homme**. L'orgue et la chaire représentent, par la richesse et la finesse de leur ornementation, l'**apogée du style rococo en ALLEMAGNE du Sud**.

14h30 au plus tard: **WIES**. Départ randonnée de retour à **SAULGRUB**, par le même itinéraire qu'à l'aller. Arrivée à **SAULGRUB** prévue vers 17h40.

Distance parcourue dans la journée: 25 km.

Faibles dénivelées.

Les personnes qui le souhaiteraient pourraient aussi rentrer directement de **WIES (dép. 17h20)** à **OBERAMMERGAU (arr. 18h06)** avec un autocar de ligne.

18h05: **SAULGRUB DB**. Départ (train RB 21987) pour **OBERAMMERGAU** arr. 18h19.

18h30: **OBERAMMERGAU**. Hôtel. Temps libre.

19h45: **OBERAMMERGAU**. Hôtel.
Dîner. Coucher.

DIMANCHE 30 JUILLET 2006:

7h45: OBERAMMERGAU. Hôtel.
Petit déjeuner.
Fin de la collective après le petit déjeuner. Les chambres devront être libérées avant 11 heures.

HORS PROGRAMME
Communiqué à titre d'information commode:

Pour qui voudrait profiter de la Journée pour visiter **MUNICH**:

OBERAMMERGAU DB. Départs à 9h40, 10h40, 11h40 etc. avec les bagages pour MÜNCHEN-Hbf arr. 1h47mn plus tard après changement à MURNAU (10 ou 11 mn de battement).
20h56: MÜNCHEN-Hbf. Départ (train 260, couchettes) pour PARIS-Est arr. 6h58.

Pour qui voudrait rentrer le soir même à **PARIS**:

10h40: OBERAMMERGAU DB. Départ (train RB 30662) pour MURNAU 11h20/31 (train RB 30628) MÜNCHEN-PASING 12h20/47 et (train EC 64) PARIS-Est arr. 21h25.

LA DÉPENSE TOTALE À PRÉVOIR, HORS VOYAGE AU LIEU DE RENDEZ-VOUS ET RETOUR DU LIEU DE SÉPARATION, DÉPEND ÉVIDEMMENT DE L' OPTION CHOISIE:

OPTIONS:			
	Dates	Dépense totale à prévoir	À verser au CAF/IdF
(K+M+O)	15-30.07.06.....	965 E.....	515 E
(K+M)	15-26.07.06.....	688 E.....	333 E
(K)	15-22.07.06.....	405 E.....	323 E
(M+O)	22-30.07.06.....	573 E.....	205 E

Ces montants s' analysent comme suit:

Les montants à verser au Club Alpin Français d' Île-de-France (30 % à l'inscription, solde au plus tard 30 j avant le R.V.; totalité à l' inscription si celle-ci a lieu moins de 30 j avant le R.V.) comprennent la totalité du coût de l' hôtel de KUFSTEIN, les arrhes demandées par celui d' OBERAMMERGAU (celui de MITTENWALD n' en a pas demandé*), ainsi que les frais administratifs du CAF/IdF et une participation aux frais de préparation, de transport à KUFSTEIN et de retour d' OBERAMMERGAU du cadre bénévole qui a préparé la collective et qui en fera partie.

La différence entre la dépense totale à prévoir et le montant à verser au CAF/IdF correspond aux dépenses à faire sur place: nuits d' hôtel en demi-pension (dîner hors boissons, nuit en chambre double (*), petit déjeuner) à MITTENWALD et OBERAMMERGAU, moins les arrhes demandées par l' hôtel d' OBERAMMERGAU; billets de chemin de fer, de car, de bateau et de télésiège évalués sur la base du plein tarif, donc par excès; entrées dans les 5 châteaux de LOUIS II figurant au programme, toujours sur la base du plein tarif; quote-part du coût du car loué le 24 Juillet. Pour déterminer cette quote-part, on a fait une hypothèse pessimiste sur le nombre de participants; elle est donc plutôt surévaluée.

D' autres éventuelles visites payantes n' ont pas été prises en compte; on peut espérer que les postes surévalués les compenseront. N' ont pas été pris en compte, non plus, les repas de midi tirés du sac ou non, ni, bien entendu, les dépenses à caractère personnel (souvenirs, cadeaux, etc.).

Les hôtels seront à payer de préférence par carte bancaire (EC-Card, Eurocard, Mastercard ou Visa), ou en espèces (on trouve des banques ou des distributeurs de billets partout où nous logerons). Pas de paiements par chèques, tout simplement parce que ça ne marche pas à l' étranger, même dans des pays de la zone euro.

(*) Il n' est pas exclu qu' il en demande au moment de la confirmation de l' option prise sur les chambres (15 Mai I). Si tel était le cas, le CAF/IdF en ferait l' avance et un appel de fonds auprès des participants. Cela ne changerait rien au total des dépenses, celles à faire sur place étant diminuées d' autant.

CLUB ALPIN FRANÇAIS
CONTRAT 7 004 966

Valable dans le monde entier pour une durée maximum de 90 jours, ce contrat comporte des limitations de garanties, des exclusions, et des obligations en cas de sinistre. Nous vous invitons à les lire attentivement.

OPTION 1

(Prime de 1,60 % de la dépense totale à prévoir, avec un minimum de 0 euros TTC par personne).

FRAIS D'ANNULATION (garantie de base)

ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE.

L'Européenne d'Assurances (EA) garantit le remboursement des pénalités d'annulation facturées par l'organisateur du voyage en application de ses Conditions Générales de vente dans la limite maximum du barème fixé aux conditions particulières lorsque cette annulation, notifiée AVANT LE DÉPART, est consécutive à la survenance, après la souscription de l'assurance, de l'un des événements suivants:

* Décès, accident corporel grave, maladie grave, de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants ou descendants jusqu'au 2ème degré, beaux-pères, belles-mères, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, ainsi que de toute personne vivant habituellement avec l'assuré.

Par MALADIE GRAVE, on entend toute altération de santé constatée par un docteur en médecine, impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre, et nécessitant des soins appropriés.

Par ACCIDENT CORPOREL GRAVE, on entend toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure, constatée par un docteur en médecine, impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre, et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

* Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux, ou causés par les forces de la nature aux locaux professionnels ou privés de l'assuré et impliquant impérativement sa présence pour prendre les mesures conservatoires nécessaires.

* Vol dans les locaux professionnels ou privés de l'assuré, si ce vol nécessite impérativement sa présence, et si l'acte se produit dans les 48 heures précédant le départ.

* Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint de fait ou de droit assuré par ce même contrat, à la condition que la procédure n'ait pas été engagée antérieurement à la souscription du contrat et/ou que l'assuré n'ait pas eu connaissance de la date de l'événement au moment de la souscription du contrat.

* Annulation d'une personne devant accompagner l'assuré (maximum quatre personnes) durant le voyage, inscrite en même temps que lui, et assurée par ce même contrat, lorsque l'annulation a pour origine l'un des causes énumérées ci-dessus. Toutefois, si l'assuré souhaite partir sans elle, l'EA lui remboursera les frais de l'hôtel supplémentaires entraînés par cette annulation.

Si, pour un événement garanti, l'assuré préfère se faire remplacer par une autre personne plutôt que d'annuler son voyage, l'EA prend en charge les frais de changement de nom facturés par le fournisseur (T.C., Compagnie aérienne...). Dans tous les cas, le montant de cette indemnité ne pourra être supérieur au montant des frais d'annulation exigibles à la date de la survenance du sinistre.

ARTICLE 2 - EFFET DE LA GARANTIE.

Sous réserve que l'assuré ait payé préalablement la prime correspondante et qu'il ait souscrit le présent contrat le jour de l'inscription au voyage ou au plus tard la veille du premier jour d'application des pénalités prévues dans le barème des pénalités en cas d'annulation, la garantie prend effet dès la souscription du présent contrat et expire au moment du départ, ou à la remise des clés en cas de location.

ARTICLE 3 - LIMITATION DE LA GARANTIE.

L'indemnité due en vertu de la présente garantie ne peut dépasser le montant réel des pénalités facturées dans la limite maximum du barème fixé aux conditions particulières suite à l'annulation du voyage.

Dans tous les cas, l'indemnité ne pourra excéder les montants suivants:

* Transports seuls (billets achetés seuls): maximum de 1 600 E T.T.C. par personne avec un maximum de 7 600 E T.T.C. par événement.

* Autres prestations: maximum de 6 000 E T.T.C. par personne avec un maximum de 30 000 E T.T.C. par événement.

Les frais de dossier, la prime d'assurance, les taxes d'aéroport et les frais de visa ne sont pas remboursables.

ATTENTION : Si l'assuré annule tardivement, l'EA ne pourra prendre en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenance de l'événement générateur du sinistre. Si la souscription de la garantie est postérieure à l'apparition du motif d'annulation du voyage et à sa connaissance par l'assuré, elle ne pourra ouvrir droit aux indemnités.

ARTICLE 4 - FRANCHISE.

Dans tous les cas, l'EA indemnise l'assuré sous déduction d'une franchise de 45 E T.T.C. par personne.

ARTICLE 5 - EXCLUSIONS.

Outre les exclusions prévues aux Conditions Générales, ne sont pas garanties les annulations consécutives à:

* une maladie ou un accident dont l'assuré aurait eu connaissance antérieurement à l'inscription au voyage ou à la souscription du présent contrat,

* un traitement esthétique, une cure, une interruption volontaire de grossesse, une fécondation in vitro et ses conséquences, une complication de grossesse et ses suites,

* un oubli de vaccination,

* une maladie psychique ou mentale ou dépressive sans hospitalisation ou entraînant une hospitalisation inférieure à 3 jours,

* des épidémies.

FRAIS D'INTERRUPTION DE VOYAGE

ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE.

Si l'assuré doit interrompre le voyage garanti par ce contrat plus de 3 nuitées, l'EA s'engage à rembourser les prestations terrestres non consommées dont l'assuré ne peut exiger du prestataire le remboursement, le remplacement ou la compensation dans le cas où une société d'assistance organise le rapatriement de l'assuré par suite:

* de maladie grave, accident corporel grave, décès:

* de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants ou descendants jusqu'au 2e degré,

* de ses beaux-pères, belles-mères, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, ainsi que de toute autre personne vivant habituellement avec l'assuré,

* de vol, de dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux, ou causés par les forces de la nature aux locaux professionnels ou privés de l'assuré et impliquant impérativement sa présence pour prendre les mesures conservatoires nécessaires.

Le remboursement s'effectuera au prorata temporis, frais de transport et de location de voiture non compris. Les définitions de la MALADIE GRAVE et de l'ACCIDENT CORPOREL GRAVE sont les mêmes que pour la garantie FRAIS D'ANNULATION.

ARTICLE 2 - EXCLUSIONS.

Elles sont identiques à celles de l'ARTICLE 5 de la garantie FRAIS D'ANNULATION.

BAGAGES

ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE.

L'EA garantit les bagages de l'assuré dans le monde entier, hors de sa résidence principale ou secondaire, à concurrence de 600 E T.T.C., contre:

* le vol,

* la destruction totale ou partielle, y compris les dommages causés par les forces de la nature,

* la perte uniquement pendant l'acheminement par une entreprise de transport régulièrement habilitée.

Par bagages, il faut entendre les sacs de voyage, valises, objets et effets personnels à l'exclusion des effets vestimentaires portés sur l'assuré.

Les objets de valeur désignés ci-dessous sont également compris dans l'assurance pour un maximum de 40 % du capital garanti et seulement dans les conditions ci-après:

* les bijoux, objets en métal précieux, perles, pierres dures et montres sont garantis uniquement contre le vol et seulement lorsqu'ils sont remis en dépôt au coffre de l'hôtel ou lorsqu'ils sont portés sur l'assuré,

* les matériels photographiques, cinématographiques, radiophoniques, d'enregistrement ou de reproduction du son ou de l'image ainsi que leurs accessoires, les fourrures en peau fine, sont garantis uniquement contre le vol et seulement lorsqu'ils sont portés ou utilisés par l'assuré.

Les objets acquis en cours de voyage ou séjour sont compris dans l'assurance pour un maximum de 25 % du capital assuré.

ARTICLE 2 - EFFET DE LA GARANTIE.

La garantie prend effet au plus tôt 24 heures avant le rendez-vous fixé par l'organisateur du voyage à partir du moment où l'assuré quitte son domicile pour se rendre par le trajet le plus direct au lieu de rassemblement. Elle expire lors du retour à son domicile dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 - CALCUL DE L'INDEMNITÉ.

L'indemnité est calculée sur la base de la valeur de remplacement au jour du sinistre, valeur déduite, sans application de la règle proportionnelle prévue habituellement par le Code des Assurances (L. 121-5). Les montants des garanties ne se cumulent pas avec celles éventuellement prévues par la compagnie de transport.

ARTICLE 4 - FRANCHISE.

Dans tous les cas, l'EA indemnise l'assuré sous déduction d'une franchise de 40 E T.T.C. par personne.

ARTICLE 5 - EXCLUSIONS.

Outre les exclusions prévues aux Conditions Générales, ne sont pas garanties:

* les marchandises, les espèces, cartes de crédit, cartes à mémoire, billets de transport, matériels informatiques, matériels téléphoniques, armes, jeux vidéo et accessoires, les livres de toute nature, stylos, briquets, les documents enregistrés sur bandes ou films, les documents et valeurs en papier de toutes sortes, les collections de matériels à caractère professionnel, les clés, les vélos, canyons et d'une manière générale les engins de transport, les lunettes, lentilles de contact, prothèses et appareillages de toute nature, matériels médicaux, médicaments, denrées périssables,

* le vol des bagages de l'assuré consécutif à des oublis ou négligences de sa part, c'est-à-dire le fait de laisser ses bagages dans un lieu ouvert au public sans surveillance, le fait de laisser ses bagages visibles de l'extérieur de son véhicule et/ou sans avoir préalablement fermé et verrouillé les accès,

* le vol commis sans effraction ou avec usage de fausses clés,

* le vol des bagages de l'assuré dans un véhicule entre le coucher et le lever du soleil ou dans un véhicule décapotable,
 * les dommages indirects tels que privation de jouissance, amendes,
 * les dommages résultant du vice propre de la chose assurée, de son usage normal et naturel,
 * la perte, l'oubli ou l'échange,
 * les matériels de sport de toute nature,
 * les vols en camping,
 * les dommages dus aux accidents de fumeurs, à la mouille ou au collage de matières grasses, colorantes ou corrosives, faisant partie des bagages assurés.

ARTICLE 6 - LIMITATION DE LA GARANTIE.
 Dans tous les cas, l'engagement maximum de L'EA est de 800 E T.T.C. par sinistre et par personne avec un maximum de 8 000 E T.T.C. par événement.

ANNULATION - INTERRUPTION - BAGAGES: QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

L'assuré ou ses ayants-droit doivent obligatoirement respecter les obligations suivantes, sous peine de déchéance sauf cas fortuit ou de force majeure:

* aviser le CAF/ADF dès la survenance du sinistre,
 * aviser l'Européenne d'Assurances, 29, rue des Poissonniers, 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX, tel : 01.46.43.64.64, fax : 01.46.43.64.60, par écrit dès la survenance du sinistre et au plus tard dans les 5 jours ouvrés (délai ramené à 2 jours ouvrés en cas de vol). Passé ce délai, l'assuré sera déchu de tout droit à indemnité si le retard a causé un préjudice à l'EA.
 * adresser à l'EA tous les documents nécessaires à la constitution du dossier pour prouver le bien fondé et le montant de la réclamation.
 Seront systématiquement demandés à l'assuré:

- dans les cas d'annulation, les originaux des lectures de frais d'annulation et d'interruption,
 - dans les cas d'interruption, les originaux des factures détaillées du voyageur faisant apparaître les prestations terrestres et les prestations de transport.
 Sans la communication à notre médecin-conseil des renseignements médicaux nécessaires à l'inscription, le dossier ne pourra être réglé.

Dans les cas d'annulation, l'EA se réserve le droit de réclamer le billet de voyage initialement prévu et non utilisé ou la copie du remboursement effectué par le transporteur.

* en cas de perte ou détérioration des bagages confiés à un transporteur, de vol commis dans un hôtel, faut-il établir un constat des dommages par le représentant qualifié du transporteur ou de l'hôtelier (à l'exclusion du représentant de l'organisateur du voyage). La non-présentation de ce constat entraînera une réduction de l'indemnité correspondant à la somme devant revenir à l'EA au titre du recours que l'EA aurait à exercer à l'encontre du transporteur ou de l'hôtelier.

* de plus, en cas de vol, déposer plainte dans les meilleurs délais auprès des autorités de police du pays d'origine les plus proches du lieu du délit,

* adresser à l'EA tous les justificatifs originaux de votre réclamation:

* récépissé de dépôt de plainte, bulletin de réserve du transporteur terrestre, aérien, maritime,
 * constat des dommages,
 * inventaire détaillé et chiffré,
 * constat d'avarie, d'irrégularité, ticket de transport et d'enregistrement en cas de bagages égarés, perdus ou endommagés,
 * devis de réparation ou factures acquittées, factures d'achat ou d'origine.

* Si l'assuré récupère tout ou partie des objets volés ou disparus, à quelque époque que ce soit, il doit en aviser immédiatement l'EA:
 - Si cette récupération a lieu avant le paiement de l'indemnité, il doit reprendre possession de ces objets et l'EA l'indemnise des détériorations qu'ils auront éventuellement subies.
 - Si cette récupération a lieu après le paiement de l'indemnité, il pourra décider de les reprendre contre remboursement de l'indemnité reçue, sous déduction des détériorations ou manquants. L'assuré dispose de 15 jours pour faire son choix. Passé ce délai, l'EA considérera que l'assuré a opté pour le dédit définitif.

* Les biens sinistrés que l'EA indemnise à l'assuré deviennent sa propriété.

PRÉSENTATION DES OPTIONS 2 ET 3 PAR COMPARAISON AVEC L'OPTION 1:

OPTION 2
 (Extension de la garantie ANNULATION à l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante).
 (Prime de 1,85 % de la dépense totale à prévoir, avec un minimum de 8 euros TTC par personne).

La première différence avec l'Option 1 (Prime de 1,80 % de la dépense totale à prévoir, avec un minimum de 8 euros TTC par personne) concerne les FRAIS D'ANNULATION. Le deuxième alinéa de l'ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE devient (en italique, ce qui est ajouté au texte correspondant de l'Option 1):

* Déjà, accident corporel grave, maladie grave y compris l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante à condition qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une constatation médicale dans les mois précédant l'inscription au voyage de l'assuré, de son conjoint ou de son conjoint de fait, de ses ascendants ou descendants jusqu'au 2ème degré, beaux-pères, belles-mères, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, ainsi que de toute personne vivant habituellement avec l'assuré.

Par cohérence avec cet ajout, le deuxième alinéa de l'ARTICLE 5 - EXCLUSIONS de l'Option 1 est supprimé.

OPTION 3
 (Extension de la garantie ANNULATION à l'aggravation d'une maladie chronique ou préexistante (d'Option 2)).
 (Prime en plus, pour la garantie ANNULATION, d'événements non pris en compte dans les Options 1 et 2).
 (Garantie BAGAGES 1 600 euros, au lieu de 800 euros dans les Options 1 et 2).
 (Prime de 2,50 % de la dépense totale à prévoir, avec un minimum de 8 euros TTC par personne).

Plusieurs différences avec l'Option 1 ou l'Option 2, c'est-à-dire l'Option 1 dont le deuxième alinéa de l'ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE du chapitre FRAIS D'ANNULATION est complété comme indiqué ci-dessus, concernent encore les FRAIS D'ANNULATION:

- Dans l'ARTICLE 1 - NATURE DE LA GARANTIE,
- Le texte du deuxième alinéa est celui de l'Option 2 ci-dessus.
- Entre les alinéas 4 et 5 vient s'intercaler un alinéa 4 bis rédigé comme suit:

* Décès des oncles, tantes, neveux ou nièces de l'assuré.

- Entre les alinéas 6 et 7 viennent s'intercaler les alinéas suivants:

* Complications de grossesse de l'assuré et leurs suites. Par cohérence, ce cas ne figure plus parmi les cas d'exclusion énumérés à l'ARTICLE 5 - EXCLUSIONS.

* Convocation ou événement d'ordre administratif ou professionnel, à la condition expresse que l'assuré n'ait pas eu connaissance de la date de l'un des événements limitativement énumérés ci-dessus au moment de la réservation du voyage ou de la souscription de la présente garantie:

- convocation de l'assuré devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises, ou procédure d'adoption d'un enfant,
 - convocation de l'assuré à un examen de rattrapage à condition que le rattrapage ait lieu pendant la période prévue pour le voyage,
 - obtention par l'assuré d'un emploi ou d'un stage ANPE à condition d'être inscrit au chômage, à l'exclusion de prolongation ou renouvellement de contrat,
- Entre les alinéas 7 et 8 viennent s'intercaler les alinéas suivants:
- Mutation professionnelle de l'assuré, non disciplinaire, imposée par l'autorité hiérarchique et n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part de l'assuré. Application d'une franchise de 25% du montant du sinistre.

Suppression ou modification des congés payés de l'assuré imposée par son employeur, alors qu'ils avaient été accordés par l'employeur avant l'inscription au voyage et la souscription du présent contrat. Cette garantie ne s'applique pas aux membres d'une profession libérale, aux travailleurs indépendants, aux dirigeants et aux représentants légaux d'entreprises. Application d'une franchise de 25% du montant du sinistre.

* Dommages graves au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ et dans la mesure où celui-ci est indispensable à l'assuré pour se rendre à l'aéroport ou sur le lieu de séjour et ne peut être utilisé.

* Vol de la carte d'identité de l'assuré ou de son passeport dans les 48 heures précédant le départ, l'empêchant de satisfaire aux formalités de police aux frontières. Application d'une franchise de 25% du montant du sinistre.

* Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré.

* Refus de visa touristique à l'assuré par les autorités du pays visité, sous réserve que la demande de visa ait été effectuée dans les délais requis auprès des autorités compétentes de ce pays.

* Départ manqué: si l'une des causes énumérées ci-dessus ou un accident imprévisible insaisissable et extérieur survenu dans un transport payant utilisé pour le rattachement de l'assuré n'entraîne qu'un retard, l'EA donne à l'assuré la possibilité de rejoindre sa destination. Si le titre de transport de l'assuré n'est plus valable, l'EA versera, sur justificatif, une indemnité égale au maximum à:

50% du montant de la facture du fournisseur de l'assuré pour les voyages à forfait, croisières ou locations, 100% du coût total du billet initial aller-retour de l'assuré pour les transports secs.

ARTICLE 5 - EXCLUSIONS: Par rapport au texte de l'Option 1, le deuxième alinéa est supprimé (comme pour l'Option 2), et, dans le troisième alinéa, il faut barrer "une complication de grossesse et ses suites".

BAGAGES

Remplacer "800 E T.T.C." par 1 600 E T.T.C., et "8 000 E T.T.C." par 16 000 E T.T.C.

(**) Les chambres individuelles, très peu nombreuses, sont réservées pour le cas où les Dames seules et/ou les Messieurs seuls seraient en nombres impairs. Donc, pas de chambres individuelles (volontaires !) disponibles a priori. Les personnes éventuellement intéressées voudront bien marquer "single" à côté de la date au bas de leur bulletin d'inscription. Elles seront prévenues le cas échéant une fois la composition du groupe définitivement connue. Les demandes seront satisfaites en commençant par les plus anciennes. S' il y a plusieurs demandes datées du même jour, priorité sera donnée d' abord aux Dames sur les Messieurs, puis à l' âge. Ces personnes, qui auront donc expressément demandé, à l' inscription, à bénéficier éventuellement d' une chambre individuelle, paieront alors les suppléments suivants:

K+M+O: 132 E (106 au CAF, 26 sur place); K+M: 52 E (42 au CAF, 10 sur place); K: 42 E, au CAF; M+O: 90 E (64 au CAF, 26 sur place).

Bien entendu, les suppléments des personnes qui se retrouveraient en chambre individuelle sans l' avoir demandé, simplement parce que les personnes de leur sexe sont en nombre impair, seraient, comme c' est l' usage, répartis sur l' ensemble des participants. L' impact de cette répartition sur les frais d' hôtel a été évalué en faisant une hypothèse pessimiste sur le nombre de participants, donc plutôt par excès.

LES INSCRIPTIONS SONT D' ORES ET DÉJÀ OUVERTES. La "règle des 9 semaines" ne peut pas s' appliquer à la présente collective, les hôteliers voulant être fixés plus tôt.

NE TARDEZ PAS À VOUS INSCRIRE ! Les inscriptions à la totalité du voyage (K+M+O), prioritaires, seront enregistrées au fur et à mesure. Les autres seront mises en attente jusqu' au 15 Mai et feront alors, dans la mesure où les prioritaires n' auront pas tout rempli, l' objet d' un arbitrage de façon à remplir au mieux les hôtels tout en tenant compte de leur ordre d' arrivée, et les demandeurs seront immédiatement informés de leur sort. Les inscriptions se poursuivront éventuellement au delà du 15 Mai. Renseignez-vous alors, mais tâchez tout de même de vous décider avant !

L' inscription doit se faire obligatoirement à l' aide du bulletin ci-joint en dernière page, dûment rempli, daté et signé...et accompagné du chèque correspondant.

Si vous êtes plusieurs à vous inscrire, faites-en autant de photocopies que nécessaire pour que chaque personne qui s' inscrit puisse disposer d' un bulletin.

INSCRIPTIONS SOUS LA RÉFÉRENCE 06-RW 65 SI POSSIBLE AVANT LE 15 MAI 2006 AU CLUB ALPIN FRANÇAIS D' ILE-DE-FRANCE. Accueil: 12 rue Boissonnade, 75014 PARIS. Adresse postale: 5 rue Campagne Première, 75014 PARIS. Téléphone 01 42 18 20 00. Métro "Port-Royal" (RER B) ou "Raspail".

ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE: La Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne a souscrit auprès de la COMPAGNIE EUROPÉENNE D' ASSURANCES le contrat 7 904 966 vous permettant de bénéficier **SUR DEMANDE EXPRESSE DE VOTRE PART AU MOMENT DE L'INSCRIPTION** de garanties ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR / BAGAGES.

Comme tout contrat d' assurance, celui-ci comporte des restrictions, des exclusions, des franchises. La notice ci-jointe (2 pages en petits caractères) en donne les détails. **Vous êtes invités à la lire attentivement.**

3 OPTIONS:

Option 1: de base. Vol bagages 800 E TTC.
Prime: 1,60% de la dépense totale à prévoir.

Option 2: motifs d' annulation plus nombreux. Vol bagages d° Option 1.
Prime: 1,85% de la dépense totale à prévoir.

Option 3: motifs d' annulation encore plus nombreux. Vol bagages 1.500 E TTC.
Prime: 2,50% de la dépense totale à prévoir.

La totalité de la prime est à payer au CAF/IdF en même temps que l' inscription.

INDISPENSABLE: Carte d' identité en cours de validité, ou passeport, même périmé depuis moins de 5 ans.



COLLECTIVE:

Activité: ...Rando.....Référence: ...06-RW 65.....Nom de l' encadrant :Wohlgroth.....

OPTIONS:

	<u>Dates</u>	<u>Dépense totale à prévoir</u>	<u>À verser au CAF/IdF</u>
(K+M+O)	15-30.07.06.....	965 E.....	515 E
(K+M)	15-26.07.06.....	688 E.....	333 E
(K)	15-22.07.06.....	405 E.....	323 E
(M+O)	22-30.07.06.....	573 E.....	205 E

Reporter ici la Participation aux frais à verser au CAF IdF, selon option choisie:.....E
(acompte de 30 % à l' inscription, solde 30 J au plus tard avant le R.V.; à l' inscription si celle-ci à moins de 30 J du R.V.)

Facultatif: Référence d' un 2e choix:..... Référence d' un 3e choix:.....
J' ai la F.T. correspondante oui () non () J' ai la F.T. correspondante oui () non ()
(F.T.= fiche technique, ou programme)

PARTICIPANT:

Nom:..... Prénom:.....

Téléphone (domicile):.....(travail):.....

Télécopie (domicile):.....(travail):.....

e-mail (domicile):.....(travail):.....

Adresse:.....

Numéro d' adhérent au CAF/IdF: 7500 / ____ / ____

- Facultatif:**
- () Je souscris l' assurance annulation:
 - () Option 1: annulation, interruption de séjour, vol bagages 800 E
(1,60 % du montant de la dépense totale à prévoir).....E
 - () Option 2: motifs d' annulation + nbrx, interruption de séjour, vol bagages 800 E
(1,85 % du montant de la dépense totale à prévoir).....E
 - () Option 3: motifs d' annul. + + nbrx, interruption de séjour, vol bagages 1500 E
(2,50 % du montant de la dépense totale à prévoir).....E

Je règle l' acompte de 30 % du montant de la participation aux frais à verser au CAF/IdF.....E
et je m' engage à régler le solde (70 %) au plus tard 30 jours avant le rendez-vous.

Chèque à l' ordre du Club Alpin Français d' Ile-de-France...TOTAL:.....E

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D' ACCIDENT:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....Lien de parenté:.....

Je certifie que j' ai pris connaissance de la F.T. (fiche technique, ou programme) relative à la collective à laquelle je m' inscris, que je me conformerai à toutes ses indications, notamment en ce qui concerne le matériel et l' équipement, et que ma condition physique et mon niveau technique sont ceux requis.

Date:.....

Signature:.....